

Hôtel de ville 260, rue de l'Église Napierville, Québec, J0J 1L0

Téléphone : (450) 245-7210 Télécopieur : (450) 245-7691

www.napierville.ca

Formulaire: Démolition

Identification	
Nom du demandeur :	Numéro de téléphone :
Courriel :	Adresse:
	Travaux
Usage du bâtiment à démolir	
	olète 🗆 Partielle 🗀 Conservation des fondations
Dimensions du bâtiment à démolir	
Mesures de protection lors de la démolition	n
Lieu de disposition des matériaux de démoli	tion
Valeur des Travaux : Date de	e début:/ Date de fin:/
* Je suis conscient que le processus pour la c	demande de démolition prend plus de 30 jours 🛮 🗆
Documents Obligatoir	es : voir la section « Informations Générales »
	Entrepreneur
Entrepreneur :Adresse :	
Téléphone : R	
	nents donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis litions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois e
Signé à Napierville ce	Signé par (signature)
Je,, autorise le de l'immeuble en objet et y effectuer les travaux.	Procuration emandeur d'effectuer la présente demande de permis pour
Signé à Napierville ce	Signé par (signature)

Informations Générales

Règlement de Démolition D2023

Avant d'entamer toute démolition :

- a) Toutes les mesures requises par le fonctionnaire désigné pour emmurer l'emplacement et protéger le public doivent être complétées;
- b) Des affiches d'avertissement doivent être installées adéquatement et les propriétaires des immeubles adjacents avertis ;
- c) Les services d'utilités publiques doivent être débranchés et protégés à la ligne de propriété.

Après le remblai, le terrain doit être nivelé de manière à empêcher toute accumulation d'eau et être conforme aux dispositions concernant le niveau du terrain par rapport à la voie publique énoncées au Règlement de zonage.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR LA DÉMOLITION:

- Formulaire de demande de démolition dûment compléter;
- Au besoin, la procuration du propriétaire;
- Des photos de l'intérieur et extérieur de l'immeuble à démolir;
- Une brève explication des motifs de la demande de démolition;
- Une estimation détaillée des coûts de réfection/restauration de l'immeuble;
- Un rapport d'inspection complet réalisé par un professionnel certifié, incluant l'identification et la description de l'état de toutes les composantes et des systèmes, des défaillances et des travaux correctifs à réaliser.
- Dans le cas d'un immeuble comprenant un ou plusieurs logements, la déclaration du propriétaire indiquant que chacun des locataires a été avisé, par écrit, de l'intention d'obtenir une autorisation de démolition;
- Dans le cas d'un immeuble comprenant un ou plusieurs logements, les conditions de relogement des locataires;

DOCUMENTS <u>OBLIGATOIRES</u> POUR LE PROJET DE RÉUTILISATION DU SOL :

- Formulaire de demande de permis pour une nouvelle construction dûment compléter;
- Au besoin, la procuration donnée par le propriétaire;
- Les plans de constructions sommaires (élévations, nombre d'étage, hauteur totale de la construction, matériaux de revêtement extérieur, dimensions de l'immeuble, etc.)
- Une perspective en couleur du projet dans son milieu d'insertion;
- Plan du projet d'implantation de l'immeuble;
- Plan projet de toute opération cadastrale projetée, au besoin;
- Plan d'aménagement extérieur incluant l'aménagement paysager, stationnement;

Document et information qui peuvent être demandé en plus des documents et informations mentionnée ci-haut :

- Une étude patrimoniale réalisée par un expert en la matière;
- Des photos du terrain sur lequel est situé l'immeuble de même que des terrains avoisinants;
- Un exposé sur les motifs justifiant pourquoi, s'il y a lieu, les travaux d'entretien requis n'ont pas été effectués:
- Des relevés ou factures démontrant que le bâtiment à démolir est chauffé et entretenu adéquatement;

En cas de divergence entre le règlement municipal en vigueur et ce document, le règlement prévaut